

## AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné.e .....

Agissant en qualité de ..... de l'enfant .....

- autorise mon enfant à participer aux activités du stage sportif,
- autorise le responsable du stage à prendre les dispositions nécessaires relatives à la santé de mon enfant,
- autorise les organisateurs à le prendre en photos, à utiliser ces photos dans les supports de communication de la ville,
- déclare avoir lu et approuvé le règlement intérieur du stage sportif affiché au gymnase Mimoun

Fait le ..... à .....

**Signature**

## CAS PARTICULIER

Autorise mon enfant à quitter le lieu de stage dès 17h

- Seul
- Avec M. / Mme .....

Fait le ..... à .....

**Signature**

## PARTIE RESERVÉE A L'ORGANISATEUR

- Bulletin d'inscription
- Certificat médical ou photocopie de la licence sportive
- Photocopie d'attestation assurance responsabilité civile
- Fiche sanitaire de liaison
- Règlement
- Autorisations parentales

*Dossier complet*

Montant: ..... €

N° Quittance: .....

Licenciés d'un club du Controis-en-Sologne:  
oui / non

# Vacances d'été

20 AU 24 JUILLET 2026

27 AU 31 JUILLET 2026

17 AU 21 AOÛT 2026

8H30/17H30

# STAGES SPORTIFS

POUR LES 6/13 ANS

avec la participation des associations sportives: As Contres, Eveil de Contres, Roller Club controis, Tennis club LCS



INSCRIPTIONS JUSQU'AU  
15/07 (POUR STAGES DE JUILLET)  
12/08 (POUR STAGE D'AOÛT)

**PLACES LIMITÉES**

Dossier à retourner à la Mairie - Stage sportif - Place du 8 mai -  
41700 Le Controis-en-Sologne

Téléchargeable sur le site de la ville <https://www.controis-en-sologne.fr>

INFORMATIONS: Service des sports / 06 10 19 56 10 / [sports@controis-en-sologne.fr](mailto:sports@controis-en-sologne.fr)



**Le Controis  
en Sologne**

Contres • Feings  
Fougères sur Bièvre  
Ouchamps • Thenay

## DÉROULEMENT

L'enfant choisit une activité qu'il pratiquera tous les matins de la semaine. L'après-midi il découvre un autre sport proposé par les animateurs à 14h00.

**Interdiction de faire la même activité toute la journée.**

## HORAIRES

- De 9h30 à 17h00
- Accueil des enfants de 8h30 à 9h30 au gymnase Alain Mimoun.
- Départ des enfants entre 17h00 et 17h30.

## RESTAURATION

Le repas est pris au restaurant scolaire.

Un goûter est prévu pour les enfants.

## TARIFS

**60 €** pour les enfants du Controis-en-Sologne ou licenciés dans un club du Controis-en-Sologne

**90 €** pour les autres enfants.

**Réduction de 10 € par inscription pour les enfants d'une même fratrie.**

Possibilité de paiement en chèque à l'ordre du "trésor public" ou par chèques vacances.




## ACTIVITÉS DU MATIN

 Tennis : 20 au 24/07 - 27 au 31/07 - 17 au 21/08

 Football : 20 au 24/07 - 27 au 31/07 - 17 au 21/08

 Gymnastique: 20 au 24/07 - 27 au 31/07 - 17 au 21/08

 Badminton: 20 au 24/07

 Basket : 20 au 24/07 - 27 au 31/07 - 17 au 21/08

 Skateboard : 20 au 24/07 - 27 au 31/07 - 17 au 21/08

# Bulletin d'inscription

20 au 24 juillet 2026  27 au 31 juillet  17 au 21 août

NOM : .....

PRENOM : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

E-mail : .....

TÉLÉPHONE :

Domicile : ..... Travail : ..... Portable : .....

## ACTIVITÉ DU MATIN CHOISIE (ENTOURER LE SPORT)



Football



Gymnastique



Badminton



Skateboard



Basket



Tennis

## DOCUMENTS À FOURNIR

- un certificat médical de non contre indication à la pratique sportive de moins d'un an, ou une photocopie de la licence sportive de la saison en cours,
- une photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile,
- la fiche sanitaire dûment complétée,
- le règlement